

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## SOUS-AMENDEMENT

N° 4976

présenté par

M. Muller

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

-----

### ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 30, insérer l'alinéa suivant :

« 10° *bis* D'assurer la survie de l'élevage en France par un plan ambitieux à la fois sur le plan économique, social et territorial. Ce plan permet de mettre un terme à son déclin tout en permettant d'assurer la souveraineté de la France en la matière. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le déclin de l'élevage en France représente un défi complexe qui nécessite des solutions à la fois économiques, sociales et territoriales pour soutenir les éleveurs, encourager la relève agricole et maintenir la vitalité des zones rurales. Cet amendement trouve toute sa place dans cette loi d'orientation agricole.